

Girls for the CURE

www.stmaryshospitalfoundation.ca/gtc

Bourses étudiantes Un pas vers la guérison Directives relatives à la demande 2011

** Dossier et documents relatifs à la candidature disponibles en ligne
au www.stmaryshospitalfoundation.ca/gtc **

Les candidates doivent présenter les documents suivants :

- a) **Formulaire de demande rempli** (coordonnées et profil de service communautaire)
- b) **Lettre d'intention** (ou vidéoclip)
- c) **Budget détaillé**
- d) **Copie du dernier bulletin de notes**
- e) **Lettre d'acceptation à des études postsecondaires** (anciennes étudiantes d'écoles participantes à l'initiative Un pas vers la guérison)
- f) **Lettre d'appui** (d'un membre du corps professoral d'une des écoles participantes)

Date limite :

Veillez présenter l'**original plus SIX photocopies** de votre demande remplie et signée (ainsi que toutes les pièces jointes) à la Fondation avant le **vendredi 28 octobre 2011** à midi, heure normale de l'Est.

Un pas vers la guérison
Fondation de l'hôpital St. Mary
3830, avenue Lacombe, bureau 1510, Montréal (Québec) H3T 1M5
Tél. : 514.734.2694 Téléc. : 514.734.2655 nathalie.kamel@ssss.gouv.qc.ca
www.stmaryshospitalfoundation.ca/gtc

La Fondation n'accepte aucune demande par télécopieur.

Dévoilement des récipiendaires :

Les noms des récipiendaires des bourses étudiantes Un pas vers la guérison pour 2011 seront officiellement dévoilés à l'occasion de la 16^e marche Un pas vers la guérison, en septembre 2011. Les candidates seront informées des résultats une ou deux semaines avant cette date. Les candidates qui n'auront pas été choisies pourront obtenir des commentaires sur l'admissibilité de leur demande.

Girls for the CURE

www.stmaryshospitalfoundation.ca/gtc



Bourses étudiantes Un pas vers la guérison Critères d'admissibilité 2011

** Dossier et documents relatifs à la candidature disponibles en ligne
au www.stmaryshospitalfoundation.ca/gtc **

Critères d'admissibilité

- Étudiantes de niveaux secondaires IV et V actuellement inscrites à l'une des six écoles indépendantes pour filles de la région de Montréal qui participent annuellement à l'initiative Un pas vers la guérison : Miss Edgar et Miss Cramp, Académie Queen of Angels, École Sacré-Cœur de Montréal, The Study, Trafalgar et Villa Maria

Et/ou

- Diplômées de l'une des six écoles participantes à l'initiative Un pas vers la guérison dans les trois dernières années scolaires ET étudiantes à temps plein à une université reconnue, à un CEGEP, à un institut technique ou à un autre établissement postsecondaire d'études avancées. Les candidates peuvent présenter une demande pour ces bourses sous réserve de leur acceptation à un programme.

Exemples de financement admissible

Le financement soutiendra :

- Des projets dans le domaine des sciences de la santé
- Des initiatives/projets humanitaires ou bénévoles
- Des projets ou activités éducatives axés sur les cancers féminins
- Des frais d'inscription et des frais de voyage reliés à des séminaires et à des ateliers dans le domaine des sciences de la santé ou de la philanthropie des soins de santé

Exemples de financement non admissible

Le financement ne soutiendra pas :

- La participation à d'autres initiatives de bienfaisance commanditées (type marche-thons, dons directs).

Critères de sélection

Le choix des récipiendaires sera fondé sur les critères suivants :

- Admissibilité et qualités personnelles de la candidate
- Admissibilité, qualité et faisabilité du projet
- Profil de service communautaire
- Budget détaillé
- Lettre d'intention et/ou vidéoclip
- Lettre d'appui
- Entrevues

Pour favoriser l'aptitude à la communication, la participation à la collectivité et la responsabilité, le comité de sélection ou un de ses représentants mènera des entrevues avec toutes les candidates ou un certain nombre d'entre elles. Les dates des entrevues sont provisoirement fixées à la mi-juillet et seront confirmées avant le 28 octobre 2011.

Comité de sélection

Les candidatures seront examinées par un comité composé des personnes suivantes :

- Le directeur général du Centre hospitalier de St. Mary ou un de ses représentants;
- Un représentant de la Fondation de l'hôpital St. Mary;
- Un étudiant ou un enseignant d'une ou de plusieurs écoles indépendantes participantes;



Girls for the CURE

www.stmaryshospitalfoundation.ca/gtc



- Des chefs de file de la collectivité dans le domaine des affaires, de la santé des femmes ou de la philanthropie.

Girls for the CURE

www.stmaryshospitalfoundation.ca/gtc



Mentorat

Pour encourager un niveau d'apprentissage plus élevé, l'épanouissement personnel et le service communautaire, la Fondation de l'hôpital St. Mary, de concert avec le Comité d'Un pas vers la guérison, jumellera chaque récipiendaire à un mentor dont la profession, le domaine d'études ou le profil de service communautaire est le plus compatible possible avec le projet proposé.

Résumé/résultat du projet

Les récipiendaires doivent soumettre un compte rendu de projet avant le 4 août 2012. Les résumés doivent préciser en détail si le résultat prévu a été atteint, y compris l'impact réel du financement sur la personne, la famille, l'école et la communauté selon le cas. On s'attend à ce que les récipiendaires présentent le résultat ou le résumé de leur projet à leurs écoles respectives et/ou à d'autres écoles participantes à la marche Un pas vers la guérison et/ou au conseil d'administration de la Fondation de l'hôpital St. Mary.

Versement des fonds

Les fonds seront payés dans un délai d'un mois du dévoilement des noms des récipiendaires.

Frais

Les récipiendaires soumettront un état détaillé de leurs frais avant le 4 août 2012, qui rendra compte de l'utilisation et de la dépense de tous les fonds. Ils doivent produire les reçus, factures et autres documents d'appui requis. Toute somme non utilisée sera retournée à Un pas vers la guérison avant le 21 septembre 2012.

Modalités

En acceptant cette bourse, les récipiendaires conviennent des modalités suivantes :

- Les récipiendaires soumettront un « résumé de projet »
- Les récipiendaires acceptent que leur nom, leur photo et tous les renseignements se rapportant aux bourses étudiantes Un pas vers la guérison apparaissent dans toutes les communications imprimées ou en ligne se rapportant à Un pas vers la guérison et à la Fondation de l'hôpital St. Mary selon les besoins.
- Les récipiendaires acceptent de participer à des activités de promotion d'Un pas vers la guérison comme des entrevues à la radio ou à la télévision s'il y a lieu.

Déclaration

Tous les renseignements personnels seront conservés *dans le plus grand respect de leur caractère confidentiel* en conformité avec la politique de confidentialité d'Un pas vers la guérison (disponible en ligne au www.stmaryshospitalfoundation.ca/gfc). Les demandes retenues deviendront la propriété d'Un pas vers la guérison et seront utilisées pour des activités de promotion d'Un pas vers la guérison au sein de ses collectivités. Selon le cas, les vidéoclips seront utilisés de concert avec des plateformes de communications de médias sociaux appropriées telles, sans s'y limiter, le site Web d'Un pas vers la guérison, YouTube et Facebook dans le but de promouvoir Un pas vers la guérison dans ses communautés. Dans le cas où la candidate est âgée de moins de 18 ans, un tuteur ou un parent doit cosigner le formulaire de candidature.

Date limite

L'**original plus SIX photocopies** de votre formulaire rempli et signé (et toutes les pièces jointes) doivent parvenir à la Fondation avant le **vendredi 28 octobre 2011** à 12 h (midi), heure normale de l'Est.

Un pas vers la guérison
Fondation de l'hôpital St. Mary
3830, avenue Lacombe, bureau 1510, Montréal (Québec) H3T 1M5
Tél. : 514.734.2694 Téléc. : 514.734.2655 nathalie.kamel@ssss.gouv.qc.ca
www.stmarysfoundation.ca/gfc